Belgian Cockpit Association

M. Bernard Gustin
CEO Brussels Airlines

Cc : Dominique Offergeld, Cabinet de la Mobilité

Bruxelles, le 13 mai 2015

Cher Monsieur Gustin,

OBJET : Engagement de pilotes du groupe Lufthansa

C'est avec surprise et déception que nous avons appris que Brussels Airlines, souvent présentée comme la compagnie nationale belge par excellence, avait décidé d'engager pour une période de 2 ans des copilotes allemands sans emploi au sein du Groupe Lufthansa.

En tant qu'association professionnelle, nous défendons non seulement les standards de notre profession, mais supportons également les jeunes pilotes belges à la recherche d'un emploi. Nous devons dès lors d'attirer votre attention sur l'effet désastreux de la décision de Brussels Airlines de donner la priorité à des pilotes étrangers, eux aussi sans expérience. Vous n'êtes pas sans savoir que depuis quelques années, la situation est devenue très difficile pour nos jeunes pilotes : coût de plus en plus élevé des études, peu ou pas de débouchés en Belgique, précarité des contrats proposés par les compagnies *low cost* qui restent les principaux recruteurs en Europe. Sans perspective de carrière, les jeunes belges ne commenceront plus de formation de pilote, ce qui fera disparaître les écoles belges dont la réputation et l'excellence sont reconnues dans le monde entier. A terme, cela aura également un impact sur les possibilités de recrutement pour les compagnies belges.

Cette décision va de plus totalement à l'encontre de l'image de compagnie belge souffrant de la concurrence déloyale d'autres transporteurs européens sur laquelle Brussels Airlines communique régulièrement. Comment plaider alors auprès des décideurs belges sur la distorsion de concurrence avec les compagnies étrangères quand des avions immatriculés à l'étranger portent les couleurs de Brussels Airlines ? Comment plaider la défense de l'emploi en Belgique quand vous engagez des pilotes étrangers même si des centaines de jeunes pilotes belges sont toujours sans emploi ? De plus, en incriminant dans les médias le niveau de compétence des pilotes belges, vous semblez attaquer sans fondement la qualité de l'entraînement dispensé dans les écoles de pilotage de notre pays. Peut-être pourriez-vous nous expliquer clairement quelles sont ces compétences et exigences auxquelles ne répondent soi-disant pas les pilotes belges ? Comment pouvez-vous faire de telles allégations sans même avoir pris la peine de les inviter à se présenter ?

Nous n'ignorons pas que votre décision a été influencée par l'appartenance de Brussels Airlines au Groupe Lufthansa, mais nous restons convaincus que l'avenir d'une compagnie belge en Belgique passe par un recrutement de pilotes belges avant tout, le recrutement de pilotes étrangers ne pouvant se justifier que pour des solutions temporaires à court terme. Nous comptons sur Brussels Airlines pour redonner à nos jeunes pilotes l'espoir d'un avenir dans l'aviation en Belgique en leur accordant la confiance qu'ils méritent et en leur offrant dès à présent un emploi au sein de votre compagnie.

Veuillez recevoir, cher Monsieur Gustin, nos meilleures salutations.

Christophe Sambre
Vice-Président Brussels Airlines

Alain Vanalderweireldt
Président de la BeCA

Association professionnelle N° 7477
Avenue du Renouveau, B-1140 Bruxelles
T +32 2 245 34 50 — **F** +32 2 245 73 43 — beca@beca.be — www.beca.be

Founding member
IFALPA The Global Voice of Pilots
ECA Piloting Safety